

Pôle proximité et cohésion sociale - PPCS/
Direction de la sécurité et de la tranquillité publique - DSTP/Service de la police municipale/
Lieu d'affectation : 1, bd Cosmao Dumanoir LORIENT

Cadre statutaire		Temps de travail
- Catégorie : B - Filière : Police Municipale - Cadre d'emplois : Chefs de service de Police Municipale		Temps complet Régime de 37H30
Situation fonctionnelle	- Réf. hiérarchique Responsable du service de police municipale Directrice de la sécurité et tranquillité publique - Positionnement Encadrement opérationnel des agents de police municipale au sein du service de la Police Municipale qui comprend 20 agents de la filière police (dont 1 adjoint au responsable du service en responsabilité fonctionnelle et opérationnelle des ASVP et du CSU), 7 agents de surveillance de la voie publique et 1 agent administratif.	
Relations fonctionnelles	- Internes Relation privilégiée avec le responsable du service de police municipale Relation directe et permanente avec les agents du service Relations avec l'ensemble des services de la Collectivité - Externes Relations directes avec la population Collaboration avec la police nationale, des administrations (sous-préfecture, TGI, tribunal de police, ...) Participation aux instances et dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance Relations fréquentes avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, le milieu associatif et les partenaires sociaux (syndicats, bailleurs, ...)	
Mission principale	Vous seconderez le responsable de la Police Municipale dans l'exercice de ses missions en accompagnant les équipes sur le terrain. En ce sens, vos missions sont de deux ordres : managériale et opérationnelle. En l'absence du responsable de service : - Assurer la responsabilité et la gestion administrative du service de Police Municipale - Représenter le service en réunions partenariales	
Activités du poste	> Missions managériales - Diriger et coordonner la partie opérationnelle du service de police municipale (rédaction de bulletins de service, de notes de service, briefing, ...) - Veiller au suivi de l'exécution des missions confiées aux agents du service. - Rendre compte à votre supérieur hiérarchique. - Réaliser les entretiens annuels d'évaluation des agents du service > Commandement opérationnel de la police municipale et des effectifs rattachés - Organiser les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des infractions - Développer une relation de proximité avec la population - Veiller à l'homogénéisation du fonctionnement du service, au respect des règles de procédure administrative et judiciaire, notamment en intégrant régulièrement les équipes sur le terrain (y compris en service de nuit sur plusieurs vacations par mois) - Encadrer la rédaction des écrits professionnels et suivre le traitement des mains courantes et les rapports d'intervention - Superviser la mise en œuvre des activités spécifiques (fourrière, chiens dangereux) - Participer aux cérémonies officielles de la collectivité - Encadrer et veiller au bon déroulement des manifestations publiques - Veiller à la bonne application des consignes et assurer un contrôle du travail accompli - Mise en place d'actions de prévention - Veiller au respect de la discipline et des règles déontologiques - Contrôler les règles relatives à l'armement et à l'habilitation des agents - Mettre à jour régulièrement vos connaissances	
Compétences et qualités professionnelles requises	Vous connaissez le fonctionnement et les compétences de la police municipale et de la police nationale (dans le cadre de la convention de coordination). Vous disposez de solides connaissances des institutions, des lois et règlement en matière de sécurité. Vous connaissez la typologie des publics et avez des connaissances actualisées de la délinquance et la géographie urbaine. Votre communication vous permet d'échanger aisément avec des partenaires et vos collaborateurs. Vous avez un sens aigu des relations humaines. Vous possédez de solides compétences d'encadrement et d'organisation. Vous avez une forte aptitude à mobiliser une équipe. Autorité, rigueur, diplomatie, tolérance, courtoisie sont des qualités qui vous sont reconnues. Vous êtes par ailleurs disponible, dynamique et savez faire preuve de discernement. Vous avez le sens de l'initiative à bon escient et savez être autonome dans la prise de décision. Vous êtes en capacité d'alerter sur une inaptitude temporaire ou permanente d'un agent. En cas de dysfonctionnements des procédures, vous ne rencontrez pas de difficultés à avertir votre responsable hiérarchique. Vous disposez par ailleurs d'une bonne capacité rédactionnelle Vous êtes soumis à l'obligation de réserve et au secret professionnel.	
Observations	▪ Horaires de travail irréguliers avec amplitude variable (soirée, week-end, jours fériés, plusieurs nuits par mois) ▪ Permis B et port de l'uniforme obligatoires ▪ Port de l'armement de catégorie B et D, du gilet Pare-Balle ▪ Soumis à un double agrément et une assermentation ▪ Bonne condition physique indispensable ▪ Primes statutaires ▪ Les fiches de poste peuvent évoluer en fonction des nécessités de service et priorités institutionnelles ▪ Emploi de catégorie active	